

PLAN DE RÉUSSITE

2020-2025

Depuis plusieurs années, le Cégep de Sainte-Foy fait de la réussite sa priorité en offrant du soutien, des services et des mesures pour accompagner les étudiants tout au long de leur parcours. À titre d'exemple, le suivi des étudiants de première session, moment déterminant dans le cheminement scolaire, est en place depuis le début des années 2010 et se poursuit. Au quotidien, c'est le travail des professeurs auprès des étudiants qui constitue le cœur du soutien à l'apprentissage vers la réussite des études. Plus largement, des centaines de membres du personnel conjuguent leurs efforts à ceux des professeurs et œuvrent de près ou de loin, mais bien concrètement, à l'accompagnement des étudiants dans leur formation. Cette conjugaison constitue le premier axe de travail de notre plan de réussite 2020-2025. En effet, nous misons sur une vision davantage partagée de la réussite au sein de notre établissement, vision garante d'une action concertée qui répond aux besoins des étudiants et favorise une expérience humaine riche.

Le deuxième axe concerne le soutien des professeurs dans leur développement professionnel. Ce développement professionnel, dont la recherche rapporte un impact élevé sur la réussite, s'inscrit dans une perspective large, tant sur le plan de la forme que du contenu, tel qu'il est préconisé par le Conseil supérieur de l'Éducation, et vise notamment à favoriser une relation pédagogique de qualité avec les étudiants, un autre important facteur de réussite.

L'engagement et la responsabilisation des étudiants dans la réalisation de leur projet de formation constituent le troisième axe de développement de notre plan de réussite qui prend une dimension déterminante dans un contexte en changement. Compte tenu que les facteurs de réussite sont de divers ordres et que les besoins sont diversifiés, les actions découlant de cet axe visent à soutenir les étudiants dans la prise en charge de leur parcours au Cégep et se traduiront sur différents plans, que ces actions concernent l'apprentissage, des besoins personnels ou par exemple le choix vocationnel.

Les actions du plan de réussite sont ancrées dans la mise en œuvre des programmes et dans la gamme d'activités offertes aux étudiants qui contribuent à leur formation. Elles appellent la responsabilité de tous les acteurs : les étudiants, le personnel enseignant, les intervenants et l'établissement. C'est d'ailleurs dans cet esprit que le plan de réussite a été élaboré, lequel s'appuie sur les visées de notre projet éducatif qui convient les étudiants à devenir maître de leur vie, s'accomplir et se dépasser.

